



Commune de Denges

DEMANDE D'AUTORISATION D'ABATTAGE

Conformément à la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) et son règlement d'application (RLPrPNP)

But de la demande	Abattage d'un pin sylvestre et deux sapins
Motifs invoqués	Ces arbres ont séchés et deviennent dangereux
Lieu-dit	Rte du Lac 21-23
Propriétaire	Iseli Pierre
Parcelle	246
Compensation	oui par des pins et frênes.

Le présent préavis est affiché jusqu'au 09 novembre 2024

La Municipalité

Denges, le 10 octobre 2024/asg